



Problème remboursement accident de la route non responsable

Par mehdi, le 17/12/2010 à 22:01

Bonjour,

j'ai été victime d'un accident non responsable le 24/09 par un conducteur alcoolisé à 2grammes96. Mon véhicule a été déclaré épave et on m'a donné une VRADE de 4000€. Après recherche sur internet, le même véhicule (année, type...) se vend plus cher. J'ai écrit une lettre de contestation avec les offres mais l'expert m'a renvoyé d'autres offres (pas même année, type...) et on a été forcé d'accepté cette VRADE car on arrivait à expiration du mois légale pour se faire rembourser. Peut-t-on réévaluer la VRADE du fait que l'on ne trouve aucun véhicule se rapprochant de celui qu'on avait à ce prix là ?

Dans un 2ème temps, des produits à l'intérieur ont été éjecté pendant l'accident et tout le contenu s'est déversé. L'assurance ne veut pas me rembourser (malgré présentation des factures) prétextant que les pots étaient fermés et que donc les couvercles n'ont pas pu se dévisser. Mais après une dizaine de tonneaux, tous mes pots étaient ouvert et le contenu déversé sur la route... Le dialogue est rompu et l'assurance de mauvaise foi, ne veut rien entendre. Que puis-je faire pour me faire rembourser (valeur des pots, environ 400€) ?